



SANTÉ

Neuf nouveaux radiologues nouvellement formés à l'université des sciences de la santé (USS) à Owendo, ont reçu dernièrement leurs diplômes d'études spécialisées (DESS). C'était au cours d'une cérémonie au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO) présidée par le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Dr Guy Patrick Obiang Ndong.

Page 6

EXÉCUTIF

Au cours de sa rencontre avec la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda, hier au palais du bord de mer, le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a instruit le gouvernement d'élaborer un plan d'urgence nationale contre les catastrophes naturelles. Lequel plan devrait permettre à notre pays de soutenir toutes les victimes de sinistres sur le territoire national.

Page 3

DIPLOMATIE

A l'invitation de son homologue togolais Faure Essozimna Gnassingbe, le président de la République Ali Bongo Ondimba, séjournera au Togo du 30 novembre au 1er décembre 2022. Ce séjour s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié au cours de laquelle l'un des temps forts sera la rencontre entre les deux hommes d'Etat.

GOUVERNEMENT : DAVANTAGE DE TERRAIN DÉSORMAIS

Le gouvernement semble avoir changé d'approches dans le suivi des projets. C'est ce qui justifie la multiplication, depuis plusieurs semaines, des missions d'inspection et de contrôle des chantiers effectuées par des membres du gouvernement, souvent sous la conduite du vice-Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze. Ce dernier, à la tête d'une délégation, séjourne à nouveau dans la province de la Nyanga. Après Tchibanga le week-end écoulé, et Mayumba hier, cette mission se déploiera dans d'autres localités de ladite région.

Page 2



POUR MOI QUOI...

L'artiste nous a appris "quand tu dances, quand tu chantes, quand tu écrases, arrête-toi un moment..."

Deux matons de Gros-Bouquet poursuivis pour faits de coups et blessures volontaires et vol, l'ont appris à leurs dépens. La tenue n'autorise pas à infliger des traitements dégradants à un individu quel qu'il soit.

Cette brutalité, ces violences injustifiées, ces traitements dégradants sur des personnes ne datent pas d'aujourd'hui. Cela fait partie de la formation qu'ils

reçoivent de leurs formateurs qui sont des "Anciens". À beau, s'indigner et les dénoncer, c'est comme si on prêchait dans le désert. Gare à la victime qui ose en parler, elle s'expose à des vengeances redoutables de la part des auteurs. Curieusement le silence. Voilà qu'enfin on envoie deux malheureux agents - quelle malchance ? - à la barre pour répondre des faits de coups et blessures et vol, on croit rêver "classe". Est-ce vrai cette histoire ? Qui a donc osé "transgresser" cette loi d'impunité "accordée" aux gens d'armes ? Ah ! il s'agit de deux malchanceux. Un caporal-chef et d'un sergent-chef major qu'on sacrifie comme

l'âne de La Fontaine dans "Les animaux malades de la peste". Eh oui, comme d'habitude, il est plus facile de "sacrifier" un sac à dos qu'un "Chef". Mais, c'est déjà un bon début. Demain, peut-être, ce sera au tour des étoilés qui n'auront pas compris que le Gabon a adhéré à la Convention des Nations unies contre les traitements cruels, inhumains...

Et puis, il y a le Conseil des ministres de lundi qui tombe à pic puisqu'il recadre nos éléments de la police quoi.